

DNCA INVEST EURO DIVIDEND GROWER

ACTIONS EUROPÉENNES



Objectif de gestion

L'objectif de gestion du Compartiment, est de rechercher une performance en profitant de l'évolution des marchés d'actions de sociétés domiciliées dans des pays de l'Union européenne, sur une durée minimale de placement recommandée de cinq ans. Ces sociétés sont choisies selon une démarche ISR pour la qualité de leurs fondamentaux économiques et de leur responsabilité d'entreprise analysées à travers l'intégration systématique des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG), tels que la consommation d'énergie, l'émission de CO2 ou encore les pratiques éthiques de la société.

Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement s'appuie sur une gestion discrétionnaire active.

Indicateurs financiers

Valeur liquidative (€)	202,34
Actif net (mEUR)	454
Nombre de lignes actions	50
Capitalisation moyenne (md€)	125
Price to Earning Ratio 2026 ^e	16,1x
Price to Book 2025	2,5x
VE/EBITDA 2026 ^e	10,5x
DN/EBITDA 2025	1,7x
Rend. du free cash-flow 2026 ^e	4,10%
Rend. du dividende 2025 ^e	2,74%

Facset, consensus des analystes au 30/04/2026. Les données financières présentées dans ce document sont fournies à titre indicatif et sont basées sur les consensus de marché disponibles à la date de rédaction du document. Ces données reposent sur des hypothèses de marché actuelles et sont susceptibles d'évoluer. Elles ne constituent pas une garantie de performance future.

Performance base 100 (du 03/12/2021 au 30/04/2026)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

DNCA INVEST EURO DIVIDEND GROWER (Part WI Performance cumulée) Indicateur de référence⁽¹⁾



⁽¹⁾MSCI EMU Net Total Return EUR Index

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion.

Performances annualisées et volatilités (%)

	1 an	2 ans	3 ans	Depuis la création
Part WI	+5,59	+6,88	+7,16	+6,29
Indicateur de référence	+19,14	+13,98	+13,54	+10,17
Part WI - volatilité	13,98	14,04	12,86	14,74
Indicateur de référence - volatilité	13,77	15,03	13,90	16,28

Performances cumulées (%)

	1 mois	3 mois	YTD	1 an	2 ans	3 ans
Part WI	+6,34	-2,42	-0,12	+5,59	+14,23	+23,12
Indicateur de référence	+6,29	+0,90	+3,72	+19,14	+29,91	+46,54

Performances calendaires (%)

	2025	2024	2023
Class WI (EUR)	+13,38	+5,67	+15,77
Indicateur de référence	+23,70	+9,49	+18,78

Indicateur de risque



Du risque le plus faible au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

	1 an	3 ans	Depuis la création
Ratio de Sharpe	0,26	0,33	0,28
Tracking Error	3,05%	3,65%	4,01%
Coef. corrélation	0,98	0,97	0,97
Ratio d'information	-4,44	-1,75	-0,97
Bêta	0,99	0,89	0,88

Principaux risques : risque actions, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de liquidité, risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations, risque en perte de capital, risque de taux, risque de change, risque de crédit, risque lié aux investissements dans les pays émergents, risque d'investir dans des instruments dérivés ainsi que des instruments intégrant des dérivés, risque de contrepartie, risque ESG, risque lié à la détention d'obligations convertibles, échangeables, risque de durabilité

Principales positions*

	Poids
ASML HOLDING NV (7,0)	6,79%
AIR LIQUIDE SA (8,1)	4,32%
SIEMENS AG-REG (4,9)	3,88%
IBERDROLA SA (6,4)	3,61%
BANCO SANTANDER SA (3,7)	3,33%
UNICREDIT SPA (5,0)	3,29%
SANOFI (4,9)	3,09%
SCHNEIDER ELECTRIC SE (8,4)	2,83%
AIRBUS SE (4,9)	2,78%
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG (5,1)	2,74%
	36,67%

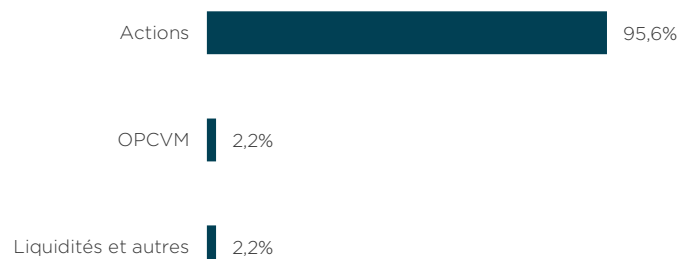
Contribution à la performance du mois

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

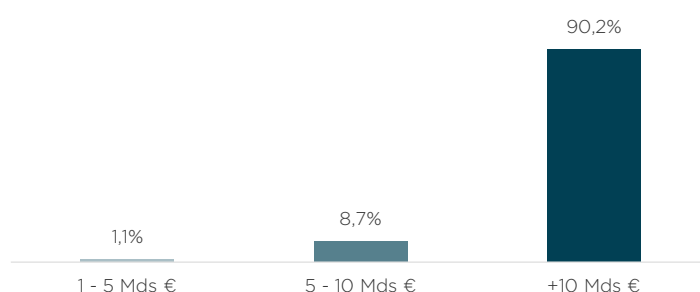
Meilleures	Poids	Contribution
SIEMENS AG-REG	3,88%	+0,68%
ASML HOLDING NV	6,79%	+0,66%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	1,63%	+0,52%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	2,83%	+0,43%
SIEMENS ENERGY A	Sorties	+0,42%

Moins bonnes	Poids	Contribution
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	2,74%	-0,34%
SANOFI	3,09%	-0,10%
AENA SME SA	1,46%	-0,08%
SAFRAN SA	2,71%	-0,06%
ESSILORLUXOTTICA	0,64%	-0,05%

Répartition par classe d'actifs



Répartition par capitalisation



Répartition sectorielle (ICB)

	Fonds	Indice
Biens et services industriels	18,1%	15,6%
Banques	14,8%	16,3%
Technologie	13,1%	14,5%
Services aux collectivités	9,9%	7,0%
Produits et services de	5,7%	4,9%
Assurance	4,9%	6,5%
Santé	4,7%	5,8%
Chimie	4,3%	3,1%
Agroalimentaire, boisson et tabac	2,9%	3,1%
Télécommunications	2,7%	4,0%
Bâtiment et matériaux de	2,7%	3,5%
Distribution	2,6%	0,9%
Voyages et loisirs	2,0%	0,6%
Services financiers	1,8%	1,5%
Magasins de soin personnel, de	1,5%	1,0%
Ressources de base	1,1%	0,7%
Énergie	1,0%	6,6%
Immobilier	1,0%	0,8%
Automobiles et équipementiers	0,8%	2,7%
OPCVM	2,2%	N/A
Liquidités et autres	2,2%	N/A

Répartition géographique

	Fonds	Indice
France	32,1%	28,3%
Allemagne	18,0%	25,9%
Espagne	16,1%	11,2%
Pays-Bas	12,4%	15,5%
Italie	8,5%	9,4%
Irlande	2,4%	1,2%
Danemark	1,6%	-
Belgique	1,3%	3,1%
Royaume-Uni	1,3%	-
Autriche	1,1%	0,9%
Suisse	1,0%	-
OPCVM	2,2%	N/A
Liquidités et autres	2,2%	N/A

Principaux mouvements*

Entrées : ALCON INC (5,7)

Sorties : ARGEX SE (4,7), BNP PARIBAS (4,1), COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN (6), FERROVIAL SE (4,9), GENERALI (6,1) et SIEMENS ENERGY AG (4,8)

*Le chiffre entre parenthèses représente la note de responsabilité de l'instrument. Veuillez-vous référer à la page Analyse extra-financière interne pour la méthodologie d'analyse.

Commentaire de gestion

Le mois d'avril 2026 a été marqué par une phase de stabilisation précaire après le choc exogène de mars. Si les craintes d'une rupture totale des approvisionnements énergétiques via le détroit d'Ormuz se sont légèrement apaisées, l'inflation persistante, alimentée par des prix de l'énergie restant sur des plateaux élevés, a continué de dicter le tempo des marchés. Les banques centrales ont maintenu leur rhétorique restrictive, confirmant le scénario de taux "plus hauts pour plus longtemps" que nous redoutions. Dans ce contexte de visibilité réduite, les marchés actions ont évolué sans direction claire, alternant entre espoirs de résilience économique et craintes de dégradation des marges. DNCA Invest Euro Dividend Grower est en hausse de 6,34% sur le mois contre 6,29% pour son indice de référence.

La performance du mois a été portée par un net rebond de nos convictions industrielles et financières. Siemens et Voestalpine, qui avaient souffert en mars, ont été parmi les principaux contributeurs. Dans le secteur bancaire, notre choix de concentration a porté ses fruits avec la très bonne tenue de Monte Paschi. Infineon a également profité d'un regain d'intérêt pour les valeurs technologiques de qualité. À l'inverse, le secteur du transport a pesé sur la performance, avec Aena et Safran. Deutsche Telekom a souffert des craintes de compétition aux Etats-Unis. Sanofi et Lottomatica font partie des valeurs défensives qui ont souffert de la rotation.

Nous avons poursuivi la concentration du portefeuille autour de nos convictions les plus fortes. Nous avons ainsi procédé à la clôture de six lignes : BNP Paribas, Saint-Gobain, Generali, Argenx, Siemens Energy et Ferrovial. En contrepartie, nous avons initié Alcon, leader de l'ophtalmologie, qui apporte une dimension de croissance structurelle au portefeuille malgré une performance boursière décevante.

Nous abordons le mois de mai avec une configuration de portefeuille plus resserrée. L'incertitude géopolitique reste une variable d'ajustement majeure et nous conservons un socle défensif important dans ce contexte autour des Utilities et de la consommation de base. A l'inverse, nous restons sous-exposés aux valeurs financières, industrielles et à la technologie.

Achévé de rédiger le 11/05/2026.



Fabio
Di Giansante



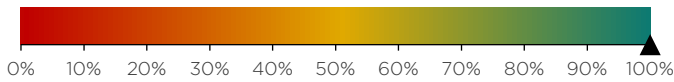
Lorenzo
Angelini



Olivier
Habault

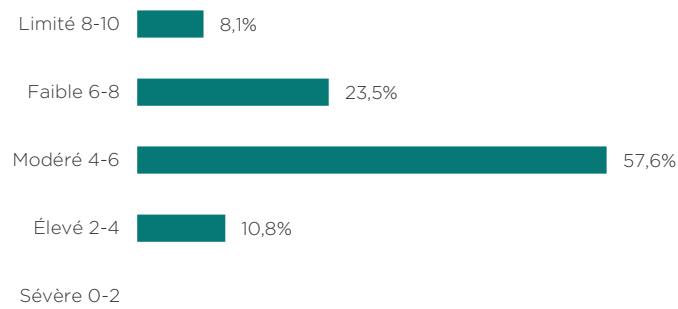
Analyse extra-financière interne

Taux de couverture ABA+(100%)



Note Responsabilité moyenne : 5,5/10

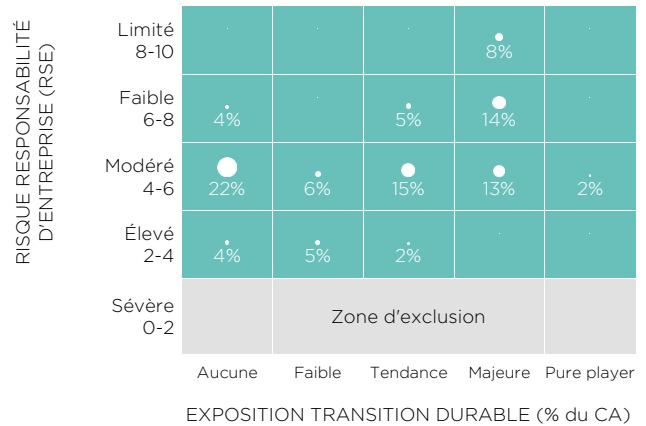
Répartition du risque de responsabilité⁽¹⁾



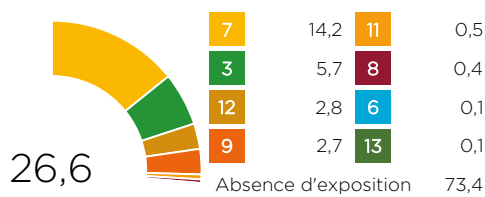
Taux d'exclusion de l'univers de sélectivité



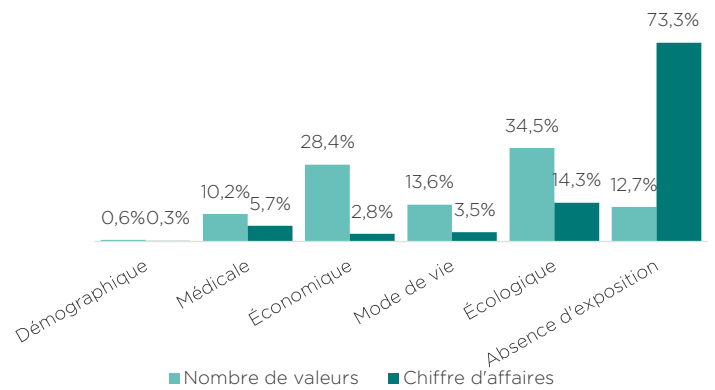
Exposition transition/RSE⁽²⁾



Exposition aux ODD⁽³⁾ (% de chiffre d'affaires)



Exposition aux transitions durables⁽⁴⁾



Méthodologie d'analyse

Nous développons des modèles propriétaires construits sur notre expertise et la conviction d'apporter une valeur ajoutée tangible dans la sélection des titres en portefeuille. Le modèle d'analyse ESG de DNCA Above & Beyond Analysis (ABA), respecte ce principe et offre une notation dont nous maîtrisons l'ensemble de la construction. Les informations émanant des entreprises constituent l'essentiel des données utilisées dans notre notation. Les méthodologies de calcul des indicateurs ESG et notre politique d'investisseur responsable et d'engagement sont disponibles sur notre site internet [en cliquant ici](#).

⁽¹⁾ La notation sur 10 intègre 4 risques de responsabilité : actionnariale, environnementale, sociale et sociétale. Quel que soit leur secteur d'activité, 24 indicateurs sont évalués comme le climat social, les risques comptables, les fournisseurs, l'éthique des affaires, la politique énergétique, la qualité du management...

⁽²⁾ La matrice ABA combine le Risque de Responsabilité et l'exposition à la Transition Durable du portefeuille. Elle permet de cartographier les entreprises en adoptant une approche risques / opportunités.

⁽³⁾ 1. Pas de pauvreté. 2. Faim « zéro ». 3. Bonne santé et bien-être. 4. Éducation de qualité. 5. Égalité entre les sexes. 6. Eau propre et assainissement. 7. Énergie propre et d'un coût abordable. 8. Travail décent et croissance économique. 9. Industrie, innovation et infrastructure. 10. Inégalités réduites. 11. Villes et communautés durables. 12. Consommation et production responsables. 13. Lutte contre les changements climatiques. 14. Vie aquatique. 15. Vie terrestre. 16. Paix, justice et institutions efficaces. 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs.

⁽⁴⁾ 5 transitions reposant sur une perspective à long terme du financement de l'économie permettent d'identifier les activités ayant une contribution positive au développement durable et de mesurer l'exposition des entreprises en chiffre d'affaires ainsi que l'exposition aux Objectifs du Développement Durable de l'ONU.

* Le taux de couverture mesure la part des émetteurs (actions et obligations d'entreprises) pris en compte dans le calcul des indicateurs extra-financiers. Cette mesure est calculée en % de l'actif net retraité des liquidités, des instruments monétaires, des instruments dérivés et de tout véhicule hors périmètre "actions et obligations d'entreprises cotées".

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ref. Index		
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur	
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	100%	16 707			
		31/12/2025	100%	12 724		
		31/12/2024	100%	7 509		
		29/12/2023	98%	13 965	100%	46 973
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	100%	5 899			
		31/12/2025	100%	5 808		
		31/12/2024	100%	6 458		
		29/12/2023	98%	8 192	100%	10 107
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	100%	121 700			
		31/12/2025	100%	125 381		
		31/12/2024	100%	76 283		
		29/12/2023	98%	112 553	100%	375 398
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	100%	144 306			
		31/12/2025	100%	143 913		
		31/12/2024	100%	90 250		
		29/12/2023	98%	133 265	100%	421 863
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	100%	22 605			
		31/12/2025	100%	18 532		
		31/12/2024	100%	13 967		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR million invested	100%	332	100%	538	
		31/12/2025	100%	302	100%	561
		31/12/2024	100%	203	100%	591
		29/12/2023	98%	298	100%	615
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR million sales	100%	911	100%	1 111	
		31/12/2025	100%	821	100%	1 027
		31/12/2024	100%	594	100%	979
		29/12/2023	98%	679	100%	933
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		100%	0%	100%	0%	
		31/12/2025	100%	0%	100%	0%
		31/12/2024	100%	0%	100%	0%
		29/12/2023	9%	0%	11%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		100%	49,6%	100%	52,6%	
		31/12/2025	100%	50,5%	99%	56,0%
		31/12/2024	100%	55,6%	100%	59,6%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		10%	48,0%	12%	51,9%	
		31/12/2025	3%	54,5%	8%	54,4%
		31/12/2024	0%	0,0%	8%	61,9%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR million sales	100%	0,6	100%	0,6	
		31/12/2025	100%	0,6	100%	0,6
		31/12/2024	100%	0,5	100%	0,5
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		100%	0,1%	99%	0,2%	
		31/12/2025	100%	0,1%	100%	0,1%
		31/12/2024	100%	0,1%	100%	0,1%
		29/12/2023	0%	0,0%	1%	0,0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	4%	0	11%	0	
		31/12/2025	11%	0	16%	0
		31/12/2024	0%	0	3%	0
		29/12/2023	0%		2%	13 399
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	100%	0,5	100%	0,5	
		31/12/2025	100%	0,3	100%	0,6
		31/12/2024	99%	0,5	99%	0,6
		29/12/2023	71%	0,7	62%	0,7
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		100%	0,0%	100%	0,0%	
		31/12/2025	100%	0,0%	100%	0,0%
		31/12/2024	100%	0,0%	100%	0,0%
		29/12/2023	98%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		100%	0,0%	100%	0,0%	
		31/12/2025	100%	0,0%	100%	0,0%
		31/12/2024	100%	0,0%	100%	0,0%
		29/12/2023	98%	0,2%	99%	0,1%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		96%	13,7%	97%	13,9%	
		31/12/2025	86%	10,9%	91%	12,8%
		31/12/2024	70%	7,7%	71%	10,4%
		29/12/2023	47%	11,2%	33%	12,0%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		100%	42,7%	100%	42,2%	
		31/12/2025	100%	42,6%	100%	42,3%
		31/12/2024	100%	42,3%	100%	42,4%
		29/12/2023	98%	42,4%	100%	41,8%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		100%	0,0%	100%	0,0%	
		31/12/2025	100%	0,0%	100%	0,0%
		31/12/2024	100%	0,0%	100%	0,0%
		29/12/2023	98%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR mln sales	53%	1 576	52%	537	

	31/12/2025	78%	1 657	75%	911
	31/12/2024	66%	363	75%	520
	29/12/2023	7%	0	8%	0
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		12%	0,1%	12%	0,2%
	31/12/2025	10%	0,2%	9%	0,1%
	31/12/2024	10%	0,4%	8%	0,1%
	29/12/2023	4%	0,0%	7%	0,0%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		100%	0,0%	99%	0,0%
	31/12/2025	100%	0,0%	100%	0,0%
	31/12/2024	100%	0,0%	100%	0,0%
	29/12/2023	45%	0,5%	28%	0,3%

Source : MSCI

Il est précisé que DNCA Finance a changé de fournisseur de données extra-financières en octobre 2023 passant d'un suivi des externalités négatives par le fournisseur Scope Rating au profit d'un suivi des indicateurs de performance (PAI) par le fournisseur MSCI. Ce changement de fournisseur et de typologie d'indicateurs empêche DNCA Finance de produire un comparatif de performances ESG sur 3 ans. DNCA Finance s'engage à produire cet historique à compter des données disponibles en décembre 2023.

Informations administratives

Nom du compartiment : Euro Dividend Grower
Nom de la SICAV : DNCA INVEST
Code ISIN (Part WI) : LU2343998881
Politique de distribution : capitalisation
Classification SFDR : Art.8
Date de création : 02/12/2021
Horizon d'investissement : Minimum 5 ans
Devise : Euro
Pays de domiciliation du fonds : Luxembourg
Forme juridique : SICAV
Type de fonds : OPCVM
Indicateur de référence : MSCI EMU Net Total Return EUR Index
Fréquence de calcul des VL : Quotidienne
Société de gestion : DNCA Finance
Pays de domiciliation de la société de gestion : France
Dépositaire : BNP Paribas - Luxembourg Branch
Cut off : 12:00 PM Luxembourg time
Règlement / Livraison : T+2

Equipe de gestion :
Fabio DI GIANSANTE
Lorenzo ANGELINI
Olivier HABAULT

Éligible à l'assurance vie : Oui
Éligible au PEA : Oui

Frais
Minimum d'investissement : 200 000 EUR
Coûts d'entrée : 2% max
Coûts de sortie : -
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,39%
Coûts de transaction : 0,06%
Commissions liées aux résultats : Aucune.
Correspondant à Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus comprend la moyenne des 5 dernières années.

Glossaire

Bêta. Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.

Coefficient de corrélation. Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.

Rend. du dividende. Le rendement d'une action est le rapport dividende / cours de l'action.

DN/EBITDA (Dette Nette / EBITDA). Le rapport dette nette / excédent brut d'exploitation. Il permet d'estimer le levier financier d'une société.

EV (Enterprise Value - Valeur d'entreprise). La valeur de l'entreprise ou valeur de l'actif économique, correspond à la valeur de marché de l'outil industriel et commercial. Elle est égale à la somme de la valeur de marché des capitaux propres (capitalisation boursière si l'entreprise est cotée) et de la valeur de marché de l'endettement net.

P/B. Le Price to Book Ratio correspond au coefficient mesurant le rapport entre la valeur du marché des capitaux propres (la capitalisation boursière) et leur valeur comptable. Il permet de comparer la valorisation d'une société par le marché à sa valorisation comptable.

P/CF (Share price/Cash Flow per Share). Ratio financier calculé en divisant le cours de l'action par le cash flow par action.

PER (Price Earnings Ratio). Un ratio boursier qui met en relation le cours d'une action divisé par le bénéfice net par action (BNPA). Le calcul du PER permet de savoir combien de fois se paie le bénéfice par action pour acheter l'action.

Ratio de Sharpe. Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.

Ratio d'information. Le ratio d'information est un indicateur de la sur-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Il se calcule ainsi : Ratio d'information = Performance Annualisée Relative / Tracking Error.

ROE (Return On Equity). La rentabilité des capitaux propres, ou rentabilité financière, se mesure par le rapport résultat net/capitaux propres. Elle est égale à la somme de la rentabilité économique et de l'effet de levier.

Tracking Error. Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.

Volatilité. Mesure des fluctuations de valeur d'un actif autour de sa valeur moyenne. Elle se calcule mathématiquement par l'écart-type des rentabilités de l'actif. La volatilité constitue un indicateur de risque : plus elle est élevée, plus le risque est statistiquement grand.

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires de l'OPC sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme - 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

L'obtention de ce label par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences de futures règles nationales ou européennes. Pour plus d'information à ce sujet, voyez le site : www.lelabelisr.fr et www.lelabelisr.fr/comment-investir/fonds-labelisés

Compartiment de DNCA INVEST Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois ayant la forme d'une Société Anonyme - domiciliée au 60 Av. J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg. Elle est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumise aux dispositions du Chapitre 15 de la Loi du 17 décembre 2010.

DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GPO0-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance - 19 Place Vendôme-75001 Paris - e-mail : dnca@dnca-investments.com - tél : +33 (0)1 58 62 55 00 - site internet : www.dnca-investments.com

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : <https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires>

Cet produit promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Nous vous précisons que la décision d'investir dans le Fonds doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques de celui-ci ainsi que l'ensemble de ses objectifs tels que décrits dans le prospectus.

Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.

Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.